



LES NOUVELLES

des Amis Tireurs Sportifs
de Marne la Vallée



Lettre d'information

Février 2021

Des bonnes nouvelles

Bonjour ,

Vous nous manquez ... Plus pour longtemps!

Les circonstances sanitaires nous empêchent d'utiliser le gymnase et **sa nouvelle ciblerie** pour pratiquer notre sport favori.

Le comité directeur des ATSMV et ses animateurs/initiateurs vous invitent à une activité de tir de loisirs.

Quoi : [Tir à la carabine 50 mètres 22 Long Rifle.](#)

Où : A la STQV , le stand municipal de tir de Quincy-Voisins
>>> **le lien est ICI** <<<.

Quand :

- 6 séances prévues samedi matin, les 13, 20 Février et 6 mars 2021.
 - A 9h30 ou 10h45
- En fonction de l'affluence, les séances pourront être étendues ou fusionnées entre 9h30 et 12h00.

Qui :

- Tous les adhérents ATSMV ayant leur licence à jour.
- Les nouveaux adhérents et ceux n'ayant pas encore reçu leur licences pourront la retirer sur place, et profiter de cette initiation.
- Tous les autres, sur réservation et en fonction des places disponibles
 - Les adhérents n'ayant jamais accédé à la STQV seront prioritaires.

Comment :

- Les animateurs ATSMV vous accompagneront dans la prise en main des armes et des bonnes pratiques du tir.
- Les protections auditives sont obligatoires (casque ou bouchons d'oreilles
- Des bouchons d'oreilles seront vendus sur place.

Combien : 5.50 €

- Le comité directeur des ATSMV vous offrent le premier droit d'entrée et les cibles/portes cibles (13.50 € par adhérent).
- Les munitions restent à votre charges (**5.50 €** les 50 balles 22 LR).

La réservation est obligatoire.

Vous devez vous inscrire [>>> ICI <<<](#).

Vous pouvez également nous contacter sur le site en [>>>nous écrivant par mail <<<](#).

Nous remercions la STQV, et son président Laurent Baudez pour mettre ses locaux à notre disposition et vous permettre de continuer à pratiquer le tir sportif.

Nous sommes impatients de vous y recevoir et vous retrouver enfin !

A bientôt.

Rendez-vous [sur le stand](#), [ou sur le site](#)

Pour vous désinscrire de la newsletter : [Désinscription](#)